

Sommaire

Page...

- 1 Le mot du maire
- 1 Marché de producteurs
- 2 3 Budget
- 4 Conseils municipaux
- 5 Réunion Publique : auto-entrepreneur
- 5 Nouveau DST
- 5 Manifestations municipales
- 5 Urbanisme et travaux
- 5 VIAPPEL!
- 6 7 Agenda 21
- Travaux sur le point de démarrer
- 8 Service Enfance Jeunesse
- 8 Second service à la cantine F. Mistral
- 9 Camaret fait des émules...
- 9 Baby-sitting
- 9 Journée Nationale de la Courtoisie au Volant
- 10 11 Associations
- 11 Expression de l'opposition
- 11 Enquête INSEE
- 11 Liste électorale 2009
- 11 Nouvelles entreprises à Camaret
- 12 Infos municipales
- 12 Etat civil

Le mot du maire.



Chers concitoyens,

Après un an de mandat, presque jour pour jour, le budget 2008 a confirmé un bilan positif. L'équipe municipale a su concilier le programme d'investissements 2009 avec la maîtrise des taux d'imposition qui, suite au passage en TPU au 1^{er} janvier, intégreront désormais les trois taxes ménage perçues auparavant par l'intercommunalité.

Le vote du budget est aussi l'occasion de réaffirmer nos orientations politiques. La période de crise économique et sociale que nous traversons rend plus que jamais évidente la nécessité de rassemblement que nous avons toujours défendue, loin du « chacun pour soi ». Nous sommes déterminés à promouvoir tous les lieux d'accueil, d'échanges et de proximité, pour préserver notre village du spectre de la cité « dortoir ».

Notre volonté de développer l'offre culturelle se traduit par un soutien renforcé aux associations, acteurs essentiels du lien social, et par un programme municipal festif qui proposera un grand nombre de nouvelles manifestations tout au long de l'année.

Je tiens à réaffirmer, particulièrement par les temps qui courent, nos valeurs essentielles : le rassemblement de toutes et de tous, la proximité, l'écoute et l'échange.

Je veillerai à ce que la municipalité reste réactive à vos besoins, et je rappelle que l'Hôtel de Ville est notre maison commune : ses portes vous sont toujours ouvertes. Ce n'est qu'ensemble que nous bâtirons un avenir meilleur.

Marlène THIBAUD
Maire de Camaret-sur-Aigues



**PROCHAINE COLLECTE DE SANG :
MARDI 16 JUIN de 15H00 à 19H30 à CAMARET**

Marché de producteurs

La municipalité, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, organise un marché exclusivement réservé aux producteurs. Ce marché aura lieu chaque vendredi soir à partir du 3 avril sur le parking du moto ball :

- ◇ de 16h00 à 19h d'avril à mai et de septembre à mi octobre
- ◇ de 17h à 20h de juin à août.

Vous y trouverez les premières asperges et fraises, du miel, un producteur de vin...

Le point sur le Budget 2009

Pour son premier budget, la municipalité a choisi de s'inscrire dans une démarche visant à maîtriser ses dépenses de fonctionnement, tout en réalisant les investissements sur lesquels elle s'est engagée dans le programme du mandat.

Le développement durable, c'est aussi une gestion raisonnée des finances publiques par des réflexions prospectives et une évaluation des actions.

Le Débat d'Orientations Budgétaires s'est déroulé lors de la séance du Conseil Municipal du 05 mars 2009. Il a permis d'informer les élus sur la situation budgétaire et financière de la commune, et de présenter les objectifs de l'année 2009. L'analyse rétrospective des finances communales montre à la fin de l'exercice 2008 :

- ◆ Un niveau d'endettement raisonnable (463 € par habitant en 2007 alors que la moyenne départementale pour les communes de même strate démographique est de 884 €) mais sur lequel il convient d'être attentif.
- ◆ Une épargne nette confortable (marge d'autofinancement des travaux une fois les charges

de fonctionnement et la dette remboursés) de 250 € par habitant alors que la moyenne environne 100 € par habitant.

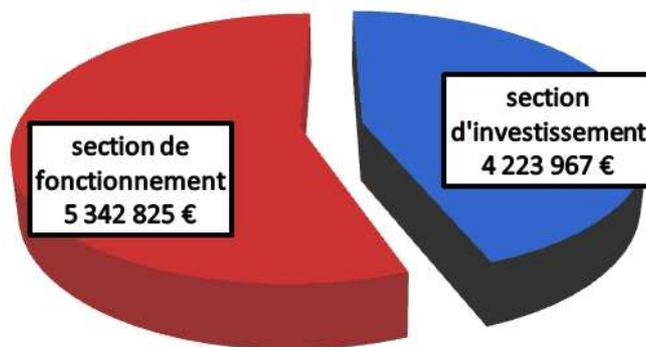
- ◆ Ainsi, si elle choisissait de consacrer toute son épargne (recettes – dépenses) au remboursement de sa dette, Camaret mobiliserait moins de 2 ans alors que la moyenne s'élève à près de 4 ans.

Marlène THIBAUD a ainsi exprimé la volonté de l'équipe municipale de ne pas augmenter les impositions, de limiter le recours à l'emprunt qui impliquerait d'autres charges, de rechercher activement des subventions et d'étudier la faisabilité des projets, en utilisant prioritairement l'autofinancement disponible.

Pour l'année 2009 le budget total de la commune s'élève à 9 566 792 €

En section de fonctionnement...

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la Communauté de Communes recouvre la Taxe Professionnelle Unique et, de ce fait, ne perçoit plus la part intercommunale des trois taxes ménage. Ce produit fiscal provenant de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties, et le taxe foncière sur le non bâti, doit être réintégré par la commune.



Les élus ont choisi la méthode dite **proportionnelle** qui permet :

- ◆ Une baisse de la taxe d'habitation,
- ◆ Une moindre hausse de la taxe foncière non bâtie au regard de la méthode **différenciée**,
- ◆ Une légère augmentation du foncier bâti.

	Taxe d'Habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
Taux 2008 (commune et CCAOP)	7,99%	20,23%	54,78%
Taux 2009	7,73%	20,44%	57,11%

Si les bases évoluent, c'est sur décision de l'administration fiscale (l'Etat) en fonction de la valeur locative cadastrale.

Les variations de vos impositions ne sont donc pas du fait de la commune, qui cherche à neutraliser la hausse des bases par une diminution des taux.

Les charges à caractère général diminuent de 12 % par rapport au budget prévisionnel 2008. Certes, la commune n'exerce plus la compétence des transports scolaires.

Toutefois, il est important de souligner que certains postes diminuent : réceptions, indemnités des élus, catalogues et imprimés.

En outre, la nomination de deux animateurs du Club Ados permet de revoir à la baisse les prestations de mise à disposition de personnels.

Enfin, les études liées au développement durable (diagnostic et événementiel) doivent permettre de réaliser des économies dans les charges des bâtiments.

Les frais de personnel demeurent le poste le plus important. Ce chapitre représente 38 % du total de la section et près de 50 % des dépenses réelles de fonctionnement. L'évolution structurelle des dépenses de personnel est estimée 4 %. Cette année, il est

prévu le recrutement d'agents chargés de l'animation du RAM et LAEP, ainsi que pour le centre inter-générationnel.

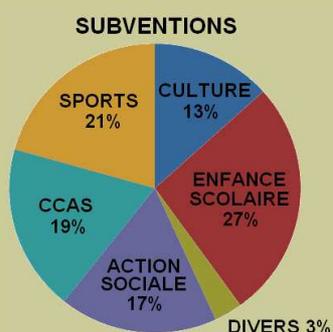
61 agents municipaux titulaires travaillent au service des Camarétois. C'est un choix politique qui se justifie largement au quotidien.

Le chapitre des autres charges concerne plus particulièrement les subventions aux associations, véritable moteur du dynamisme de Camaret.

au Service d'Incendie et de Secours de 109 808 €, la subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale de 36 800 € s'ajoutent à cet article.

Un budget de 161 000 € est spécialement dédié au secteur associatif sans compter le soutien technique, logistique et humain fourni par la mairie.

La participation



Concernant la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'Ecole Saint Andéol, étant rappelé que le forfait communal ne s'applique qu'aux élèves résidant sur Ca-

maret et scolarisés à l'école élémentaire, la municipalité a choisi de financer les classes maternelles comptant des enfants âgés de plus de 3 ans à la rentrée scolaire, et habitant Camaret.

En section d'investissement...

Les travaux d'assainissement sont désormais de la compétence intercommunale. Des travaux et études sont inscrits au budget à hauteur de 3 572 676 € et répondent aux objectifs suivants :

1. Préserver les ressources.

- ◆ Construction crèche en qualité environnementale + installation panneaux photovoltaïques,
- ◆ Diagnostic énergie,
- ◆ Valorisation des cours d'eau : diagnostic des réseaux pluvial et d'irrigation, étude de ruissellement.

2. créer du lien social entre toutes les générations.

- ◆ Création d'une plateforme de soutien à la parentalité,
- ◆ Ouverture d'un centre inter-générationnel,
- ◆ Travaux au complexe René Roussière (charpente, cuisine, cafétéria, aménagement d'une salle de spectacle),
- ◆ Petits travaux urgents aux écoles (menuiseries Mistral, dotations 20 € élève, cour maternelle).

3. Encourager les déplacements doux, aménager les voiries en toute sécurité.

- ◆ Programme voirie 2008 (chemin Piolenc, rue Buisseron, Chemin du Nougaret, Impasse Dr Andéol),
- ◆ Ingénierie de projets urbains,
- ◆ Enfouissement des réseaux secs Tour de Ville,
- ◆ Extension de l'éclairage public Parc Latour, chemin de Vacqueyras.

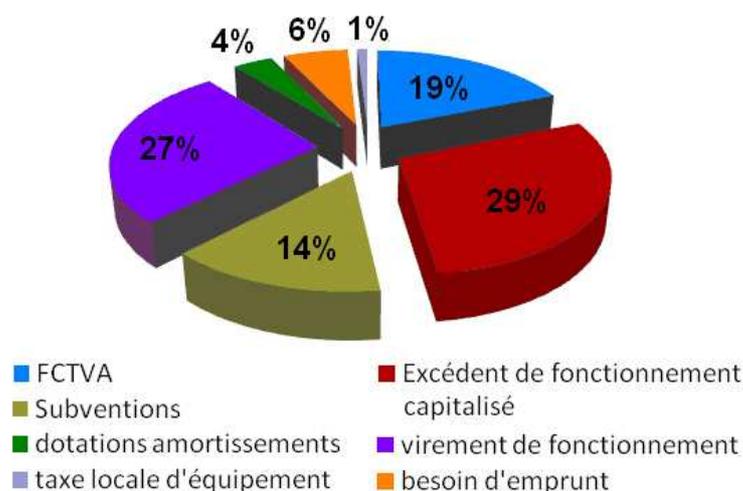
4. Restaurer le patrimoine durablement.

- ◆ Révision des couvertures de toiture des annexes de l'Eglise,
- ◆ Opération façades, diagnostic de solidité de la maison Bèque.

5. Optimiser le travail des services municipaux

- ◆ Réseau téléphonie et informatique mairie,
- ◆ Aménagement poste Police Municipale,
- ◆ Équipement service technique.

les recettes d'investissement



Conseil du 5 mars 2009

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19H. Le compte-rendu n°70 de la précédente séance du 20 janvier 2009 est approuvé à l'unanimité.

Dossier n°1 : Marlène Thibaud a présenté les grandes orientations budgétaires proposées pour 2009, après avoir procédé à une analyse financière rétrospective. Suite à une intervention de M. De Beau regard, Madame le Maire a précisé que l'attribution de compensation de perte de taxe professionnelle (TP) rendait neutre le passage en Taxe Professionnelle Unique (TPU) pour Camaret, qui sera reversée intégralement.

2. À l'unanimité : Attribution au Comité d'Entraide des Employés de la ville d'une subvention de 172,45 € par agent et de 112,09 € par agent retraité pour l'adhésion de ses membres auprès du Comité National d'Action Sociale pour le personnel territorial (CNAS).

3. À l'unanimité : Élaboration d'une convention de mise à disposition des salles du complexe René Roussière, d'un règlement de location et nouveaux tarifs.

4. À l'unanimité : Retrait de la commune du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale (SIER) de la région d'Orange, suite au transfert de la compétence « électrification rurale » à la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP).

5. À l'unanimité : Approbation et signature de la charte d'objectifs fixée par la démarche « Contrat de Canal », dans laquelle se sont lancées le Canal Mixte, le Canal St Julien, le Canal de l'Isle sur la Sorgue, le Canal de Cabedan-Neuf et le Canal de Carpentras.

6. À l'unanimité : Approbation de la convention de mise à disposition gratuite des services de l'État (appui technique et juridique), pour la mise en place des travaux d'office suite à la procédure d'insalubrité en cours sur l'immeuble sis 1 rue Saint Andéol.

7. À l'unanimité : Autorisation donnée à Madame le Maire de solliciter une subvention de 2 660 € auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et de la Région PACA, pour le financement d'une étude d'opportunité d'installation photovoltaïque intégrée en toiture de la nouvelle crèche de

Conseils municipaux des 5 et 19 mars 2009

Le détail des délibérations est consultable en mairie ou sur le site www.camaret.org.

Qualité Environnementale, afin d'anticiper sur la loi « Grenelle 1 ».

8. À l'unanimité : Autorisation donnée à Madame le Maire de répondre à l'appel à projet « 100 bâtiments exemplaires à basse consommation énergétique en Provence Alpes Côte d'Azur », mené par le Conseil Régional en partenariat avec l'ADEME, et à solliciter une subvention de 140 000 € pour les travaux et de 49 000 € pour le générateur photovoltaïque, pour la nouvelle crèche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H10.

Conseil du 19 mars 2009

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19H. Le compte-rendu n°71 de la précédente séance du 5 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

Dossiers suivants n°1, 2 et 3 : Approbation du compte administratif 2008 établi par l'ordonnateur de la commune, retraçant le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2008. Comme il est de rigueur, Madame le Maire s'est retirée :

1. Par 18 voix pour, 0 contre et 8 abstentions : Approbation du budget principal, le résultat de clôture faisant ressortir les résultats suivants : section de fonctionnement : excédent de 1 203 635,85 € – section d'investissement : déficit de 229 196,77 €.

2. Par 24 voix pour, 0 contre et 2 abstentions : Approbation du budget annexe lotissement communal « Les Romarins », le résultat de clôture faisant ressortir les résultats suivants : section de fonctionnement : excédent de 272 670,50 € – section d'investissement : déficit de 56 286,23 €.

3. Par 18 voix pour, 0 contre et 8 abstentions : Approbation du budget annexe assainissement, le résultat de clôture faisant ressortir les résultats suivants : section de fonctionnement : excédent de 88 292,36 € – section d'investissement : excédent de 97 840,09 €.

4. Par 20 voix pour, 0 contre et 7 abstentions : Affectation des résultats de l'exercice 2008 au budget primitif 2009 : en recette d'investissement la somme de 1 203 635,85 €, et en dépenses d'investissements la somme de 229 196,77 €.

5. Par 26 voix pour, 0 contre et 1 abstention : Affectation au budget annexe du lotissement communal les Romarins 2009 : en recette de fonctionnement la somme de 272 670,50 €.

6. À l'unanimité : Affectation en résultat définitif au budget annexe assainissement : en section d'investissement, un excédent de 6 046,53 €, compte tenu des restes à réaliser en dépenses d'investissements de 91 793,56 €.

7. À l'unanimité : Approbation de la reprise provisoire des résultats du compte administratif 2008 du budget assainissement dans le budget principal 2009, puis du transfert des résultats du budget annexe assainissement à la CCAOP, suite au transfert de cette compétence.

Dossiers suivants n°8, 9 et 10 : Approbation du compte de gestion 2008 établi par Madame le Trésorier Principal, comptable de la Commune, faisant ressortir les mêmes résultats de clôture que le compte administratif :

8. Par 20 voix pour, 0 contre et 7 abstentions : Approbation du budget principal.

9. Par 26 voix pour, 0 contre et 1 abstention : Approbation du budget annexe lotissement communal « Les Romarins ».

10. Par 20 voix pour, 0 contre et 7 abstentions : Approbation du budget annexe assainissement.

11. Par 24 voix pour, 1 contre et 2 abstentions : Réintégration selon la méthode de la variation proportionnelle des taux intercommunaux des trois taxes ménage perçues par la CCAOP.

12. Par 19 voix pour, 1 contre et 7 abstentions : Approbation du budget primitif 2009 de la Commune, se présentant équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections comme suit : section de fonctionnement : 5 342 825,82 € – section d'investissement : 4 223 967,03 €.

13. À l'unanimité : Approbation du budget annexe 2009 concernant le lotissement communal « Les Romarins », se présentant équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections comme suit : section de fonctionnement : 374 030,50 € – section d'investissement : 56 286,23 €.

14. À l'unanimité : Autorisation donnée à Madame le Maire de conclure avec le représentant de l'État une convention par laquelle la Commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009, pour bénéficier de l'attribution anticipée du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) au titre des dépenses réalisées en 2008.

15. À l'unanimité : Attribution d'une subvention de 36 833,19 € au

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'année 2009.

16. À l'unanimité : Attribution d'une subvention de 29 249,07 € à l'Organisation de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) pour l'année 2009.

17. Par 23 voix pour, 0 contre, 4 conseillers membres de bureaux d'associations n'ayant pas participé au vote : Attribution de subventions à 64 associations (fonctionnement et exceptionnelles) pour l'année 2009 et un montant total de 161 076,81 €.

18. Par 26 voix pour, 0 contre et 1 abstention : Approbation d'un nouveau plan de financement des travaux de voirie du chemin de Piolenc et de la rue Buisseron pour un montant de 710 687,40 € HT. Autorisation donnée à Madame le Maire de solliciter les subventions auprès du Conseil régional pour un montant de 213 206 € HT, et du Conseil général pour un montant total de 38 500 € HT.

19. Par 25 voix pour, 2 contres et 0 abstention : Adoption d'un tarif de 35 € pour les frais de reprogrammation du dossier de consultation des entreprises dans le cadre du marché pour « les travaux de construction d'une structure multi-accueil Petite enfance ».

20. Par 26 voix pour, 0 contre et 1 abstention : Approbation de la candidature de la Commune au programme régional « Commune Lauréate, AGIR pour l'énergie ». Autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention si cette candidature est retenue. Création du « groupe énergie » chargé de veiller au respect de cette convention en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, composée de : M. Thibaud, JF Menguy (délégué à l'énergie et référent pour ce projet), L. Arcuset, MJ Bouche, L. Julian-Sonor, MC Biscarrat, MM Dunan-Vallon, R. Geslain, JY Cagnin, J. Martin et toute personne de la société civile désignés par les élus sus cités. Mise en place des premières mesures.

21. À l'unanimité : Création de deux postes occasionnels pour la crèche et pour l'école maternelle.

22. À l'unanimité : Modification du tableau des effectifs suite au départ de M. Ruchon et son remplacement par M. Cagnin.

23. Questions diverses : La proposition d'une motion de soutien aux départements a recueilli 10 voix pour, 9 voix contre et 8 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.

Réunion Publique sur le statut de l'auto-entrepreneur



Mardi 3 mars, la municipalité de Camaret sur Aigues a organisé une réunion sur le thème : nouveau statut de l'auto-entrepreneur.

Madame Claude Delorme de la boutique de gestion Activ Conseil a présenté en détail les avantages et les inconvénients de ce nouvel

outil. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

Vous pouvez récupérer auprès du service « Développement Territorial et Communication » une synthèse de cette réunion ou contacter la Boutique de gestion « Activ Conseil » par téléphone au 04.90.14.69.99.

Un nouveau directeur des services techniques

La fonction publique encourage à la mobilité au sein du parcours professionnel. Ainsi, après le départ de Mme Meyer, c'est au tour de M. **Laurent Ruchon**, responsable des services techniques, de répondre à une opportunité correspondant à ses aspirations.

M. Ruchon nous quitte après trois ans et demi de bons et loyaux services, laissant derrière lui le souvenir d'un collaborateur efficace et apprécié de tous. Il a passé ses derniers jours de travail à transmettre le flambeau à son successeur, M. **Jean-Yves Cagnin**, recruté après six entretiens et sélectionné parmi trente candidatures.

Avant d'assumer la responsabilité du service voirie de la Communauté de Communes de Rhône Crussol (Ardèche),



Jean-Yves Cagnin

M. Cagnin a été pendant 15 ans responsable du service maintenance de la station d'épuration de Pierre-Benite, au sein de la Communauté Urbaine de Lyon, une des plus importantes de France. Ayant atteint le grade de contrôleur de travaux (catégorie B), c'est son expérience et sa polyvalence (voirie, bâtiments...) qui ont surtout convaincu.

La municipalité lui souhaite la bienvenue et lui adresse tous ses vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Manifestations municipales

(le programme détaillé sera communiqué en cours d'année)

1 ^{er} au 9 avril	Semaine du développement durable
1 mai	Balade et pique nique dans les jardins de l'Aygues
16 mai	Soirée antillaise
5, 6, 7 juin	Fête foraine
6 juin	Fête nationale du vélo « Tous à vélo » (partenariat CCAOP et ADTHV)
21 juin	Fête de la musique
13 juillet	Pique nique place St Andéol
11 juillet	Jazz dans les vignes
17 juillet	Musique dans les vignes (en partenariat avec l'assoc. Musique dans les vignes)
30 août	Ban des Vendanges
Septembre (date à confirmer)	Journée des associations
16 au 22 sept.	Semaine européenne de la mobilité
18, 19 septembre	Journées du patrimoine
3 au 7 novembre (date à confirmer)	Semaine de l'énergie (partenariat avec le CEDER)
(date à confirmer)	Théâtre
5 et 6 décembre	Marché de Noël

Rappel : urbanisme et travaux

Tous travaux de construction nécessitent autorisation.

Pour les constructions nouvelles dont la surface hors œuvre brute est inférieure à 20 m² une déclaration préalable doit être déposée en mairie, pour les constructions nouvelles de plus de 20m² une demande permis de construire est indispensable.

La construction de piscine non couverte ou avec une couverture à moins de 1.80m

est soumise à une déclaration préalable, la construction d'une piscine de plus de 100m² ou d'une piscine dont la couverture dépasse les 1.80m sont soumises à permis de construire.

Les travaux sur une construction existante (panneaux solaires ou photovoltaïques, climatisation, création d'ouvertures et les changements de destination sont soumis à déclaration préalable ou permis de construire.

Inscription au service d'alerte téléphonique VIAPPEL!

Dans le cadre de la prévention des risques majeurs, la CCAOP a adhéré au service de diffusion rapide d'alertes VIAPPEL! de la société CEDRALIS.

Celui-ci permet d'alerter les populations, en un temps record, d'un événement pouvant menacer leur sécurité (industrielle, inondation, etc.).

Les appels, vers des fixes ou mobiles, débutent dès les premières secondes de l'alerte et préviennent des milliers de personnes en quelques minutes.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de retirer et de retourner rempli un simple formulaire disponible en mairie.

L'Agenda 21, une démarche participative

L'Agenda 21 est une méthodologie d'actions en faveur du développement durable. La mise en place d'un Agenda 21 passe par la réalisation d'un diagnostic (ce qui est fait en matière sociale, environnementale et pour favoriser le développement économique) et d'un plan d'actions.

La mise en place d'un Agenda 21 local adapté à la commune, à partir de ses besoins et de ses objectifs, passe par la réalisation d'un diagnostic. La municipalité a répondu à un appel à projet de l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) sur le thème de l'Agenda 21 et a été retenue (pour sa motivation et son engagement), elle bénéficiera ainsi de 35 journées d'accompagnement pour la mise en place de son programme d'actions (soit une économie de 35 000 €).

Pour son diagnostic la municipalité a mis l'accent sur la participation de chacun : les foyers et les entreprises ont été mis à contribution.

Nous tenons à remercier les 140 foyers et les 20 entreprises qui ont bien voulu répondre au questionnaire qui leur a été proposé.

La synthèse sera présentée le 6 mai 2009 en salle du conseil en Mairie, à toutes les personnes intéressées.



Les travaux de voirie

Quatre voies communales vont bénéficier d'importants travaux de voirie dans le but de faciliter la circulation des piétons, vélos, poussettes et personnes à mobilité réduite.

Chemin de Piolenc :

- ◇ Diminution de la voie à 5m et reprise complète ;
- ◇ Création de parkings ;
- ◇ Aménagement de zone cycles et piétons ;
- ◇ Végétalisation.

Rue Buisseron :

- ◇ Augmentation de la voie à 5m et reprise complète du revêtement ;
- ◇ Plateaux traversants ;
- ◇ Espaces piétons.

Impasse Dr Andéol :

- ◇ Reprise complète ;
- ◇ Réalisation d'un caniveau.

Chemin de Nogaret :

- ◇ Reprise complète .

Le planning prévisionnel des travaux : début du chantier prévu fin avril / début mai 2009.

La nouvelle crèche

L'équipe municipale a souhaité baser son projet de création d'une crèche sur l'innovation, la maîtrise des dépenses publiques et bien entendu le confort des enfants et des agents.

L'innovation et la maîtrise de la dépense publique passe par une construction écologique : matériaux sains, isolation performante, apport lumineux naturel et géothermie (système de chauffage utilisant le pouvoir calorifique de l'eau) en sont les composantes principales.

Les enfants et le personnel bénéficieront d'espaces parfaitement adaptés aux différentes activités, de jardins et jeux d'eau...

La capacité d'accueil passera de 22 à 35 enfants et plus (possibilité d'extension à 42).

Démarrage des travaux juillet 2009 avec une livraison prévue en septembre 2010.



2 manifestations sur le thème du développement durable

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

sur le thème de la consommation durable.

Nos habitudes de consommation ont un impact direct sur les problématiques de développement durable. **Adopter une consommation responsable, c'est agir au quotidien pour le développement durable** : réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger la biodiversité, favoriser des conditions de travail respectueuses de l'être humain...

Comment consommer pour influencer de façon positive sur ces différents enjeux :

Alimentation : Une alimentation durable est basée sur une alimentation diversifiée, équilibrée et accessible à tous, pour y contribuer.

Achats courants : pour mes achats quotidiens, j'opte pour le cabas et je réutilise mes sacs jetables. Entre deux produits comparables, je choisis celui qui présente le moins d'emballages, qui a la contenance la plus importante (les doses uniques et les

portions individuelles sont à proscrire)...

Energie : Les équipements électriques de la maison consomment jusqu'à 1/3 de l'énergie utilisée par les ménages: Je ne laisse pas mes équipements en veille. Je sélectionne des produits moins consommateurs en énergie (je choisis de préférence des étiquettes A+ ou A++)

Déchets : Pour réduire mes déchets, je trie mes achats. J'utilise mieux pour jeter moins. Je jette mieux en triant ce qui permet aux « recycleurs » de bénéficier de matière première de qualité.

Habitat : le DPE (diagnostic de performance énergétique) m'aide dans le choix de mon logement. Je ventile mon logement et nettoie les bouches d'aération pour assainir l'air. J'isole mon logement pour réduire mes consommations énergétiques et réduire mon impact sur l'environnement.

Je mise sur les énergies renouvelables.

Transport : je donne la priorité aux transports en commune pour mes déplacements. Je privilégie les modes de déplacement doux. Je conduis autrement.

Tourisme et loisirs : le tourisme durable vise à respecter, préserver et contribuer à mettre en valeur les ressources naturelles, culturelles et sociales du territoire d'accueil.

A Camaret, cette semaine se traduit par :

Vendredi 3 avril°: le premier marché de producteurs°;

Du 3 au 7 avril°: conférences pour les enfants sur le commerce équitable°;

Judi 9 avril 20h30°: ciné débat : film de Coline Serreau « La belle verte », Séance offerte

Du 1er avril au 1er juin°: collecte de téléphones portables en mairie pour recyclage.



Logo de la semaine du développement durable

Port du gilet jaune pour les cyclistes

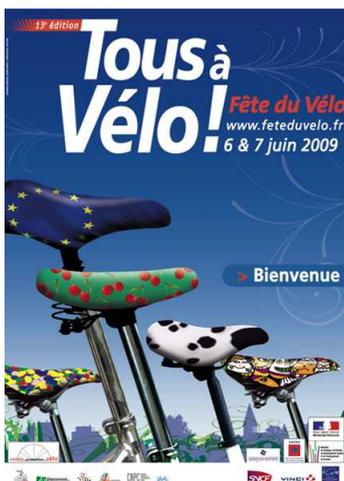
Depuis le 1^{er} octobre 2008, la chasuble rétro-réfléchissante devient obligatoire hors agglomération de nuit ou lorsque la visibilité est réduite.

La loi impose également aux cyclistes de munir leurs engins de feux à l'avant et l'arrière, de réflecteurs sur leurs côtés et sur les pédales. Le port du casque est également fortement recommandé.

LA FETE NATIONALE DU VELO « TOUS A VELO »

La date retenue pour cette manifestation est le **samedi 6 juin**. Cette manifestation est organisée en collaboration avec la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) et l'Association pour le Développement Touristique du Haut Vaucluse (ADTHV). Le point de départ des balades et le lieu des animations sont cette année situés à Camaret (stade du Moto Ball).

Au programme : des balades en vélo 15 km sous forme de rallye jeu, 25 km avec la possibilité d'être guidé et de partager un repas, 70 km pour les sportifs. Des animations pour les enfants sont également prévues. Le programme détaillé sera communiqué au plus tôt.



Tous à Vélo! 2008 : Départ du 15km

Second service à la cantine F. Mistral



Suite aux demandes répétées des parents d'élèves fréquentant la cantine de l'école Frédéric Mistral (les locaux étant trop petits pour accueillir tous les élèves) Michel Mayan, délégué à la restauration a lancé une réflexion en concertation avec les enseignants et le personnel de la cantine. Une solution à moindre frais a été trouvée : l'instauration d'un second service.

Les enfants sont les premiers bénéficiaires de cette démarche. Moins de stress, plus de sécurité et des repas pris dans de bonnes conditions.



Monsieur le Maire de Travaillan et Marlène Thibaud lors de la signature de la convention.

Service Enfance Jeunesse

Dans une volonté de nouveauté et de dynamisme, le **Service Jeunesse**, sous la tutelle de **Véronique CHOMEL**, élue à la jeunesse, et **Wilfried BRICOURT**, coordinateur, dresse depuis le début de l'année le bilan des actions menées au profit des enfants et des jeunes de notre commune. C'est aussi le moment de confirmer ses ambitions, de pérenniser ses nouvelles actions et de mettre en place de nouveaux objectifs.

631 dossiers sont enregistrés au Point Information Jeunesse (PIJ) et 466 camarétois fréquentent nos structures. Rappelons que le PIJ est aussi un lieu ressource pour toutes personnes à la recherche d'un emploi, avec la diffusion des annonces ANPE et un poste informatique à disposition gratuitement pour la recherche ou la confection de CV, ainsi qu'une permanence deux fois par semaine de la Mission locale.

Centre de loisirs « Gare aux enfants »

Depuis l'ouverture du nouveau centre, Sophie MONNIER directrice et son équipe d'animation proposent un programme varié en libre choix aux enfants de 3 à 14 ans.

Une confirmation de l'intérêt des familles à cette nouvelle formule avec une fréquentation toujours en hausse.

Ecole Municipale des Sports (EMS)

Ouvert aux 3/12 ans, l'école municipale des sports permet la découverte d'une palette d'activités sportives par cycles. Ces différentes pratiques permettent aux enfants de faire leur choix d'une future discipline et de se rapprocher d'un des nombreux clubs qui animent notre commune.

Club ados

Le Club ados est un accueil collectif de mineurs, ouvert toute l'année, destiné aux jeunes de 12 à 17 ans résidant en priorité sur la commune. Fonctionnant sur le mode d'une structure ouverte, les jeunes sont libres d'aller et venir sur la structure durant les ouvertures du club, sans contrainte de durée minimale ou maximale. C'est avant tout un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et de rencontre qui vise à accompagner et guider les jeunes dans leur apprentissage de la vie en société. L'accent est mis sur la participation et l'implication des jeunes dans les actions et projets portés par le club. Dans cette perspective, l'équipe d'animation encourage les jeunes à s'impliquer et travailler avec eux sur la mise en place des activités, afin de les rendre acteurs de leurs loisirs, en développant leur autonomie, leur responsabilité et leurs prises d'initiatives.

Conseil Municipal Enfant et initiatives ados

Depuis leurs élections nos jeunes conseillers se retrouvent chaque mercredi

par commission (sports, environnement,...) pour travailler sur leurs projets. Sous la houlette d'Abdelatif BARQI, nos jeunes conseillers présenteront leurs travaux aux Elus très prochainement. En attendant, nos jeunes ne restent pas inactifs, et se retrouvent sur le terrain pour mettre en action leur dynamisme et leur écocitoyenneté :

- ◇ En février, ils se sont retrouvés sur les bords de l'Aygues avec le Club Carpiste pour une matinée de nettoyage
- ◇ En mars, lors de la journée de la courtoisie, certains jeunes partageront avec la Police Municipale une journée d'information et de sensibilisation auprès des conducteurs qui traversent notre commune.

Les engagements et projets 2009

Signature de la convention de partenariat Travaillan et Camaret. Cette convention donne l'accès de nos structures aux enfants de Travaillan aux mêmes conditions de tarifs que nos jeunes Camarétois avec une participation financière de la Mairie de Travaillan.

Le service jeunesse organise une scène ouverte lors de la fête de la musique 2009. A cette occasion le Point Information Jeunesse animé par Virginie FONTAINE et à l'initiative du projet, renseigne et reçoit toutes les demandes des jeunes artistes locaux.



Le Conseil Municipal des Enfants au travail

Camaret fait des émules...

Une délégation d'élus de Valréas a été reçue le 11 février dernier en mairie de Camaret par Véronique Chomel, adjointe à la jeunesse et à la vie citoyenne, et François Denis, délégué aux sports.

Les élus valréassiens se sont montrés vivement intéressés par la mise en place d'un conseil municipal des enfants, et sont venus prendre conseil auprès de leurs homologues camarétois.



Les jeunes lors du séjour ski...



... et à la patinoire d'Avignon.

Baby-sitting

Le Point d'Information Jeunesse (PIJ) souhaite créer un fichier permettant la mise en relation « parents - baby sitters »

Parents :

Vous souhaitez faire garder vos enfants le week-end ? En semaine ? Occasionnellement ou de manière régulière ?... Vous pourrez venir consulter notre base de données.

Jeunes baby-sitters :

Vous êtes disponibles et motivés... N'hésitez pas à venir vous inscrire sur la base de données « baby-sitters » de la Commune de Camaret.

Votre inscription validée, vous êtes recensés sur un fichier actualisé diffusé auprès des parents qui en font la demande. Lors de l'inscription, vous devrez préciser votre expérience, vos disponibilités...

10e Journée Nationale de la Courtoisie au Volant et sur la route (JNCV) Jeudi 26 mars 2009

Les principaux objectifs de la campagne 2009 sont de :

Favoriser la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public, **éduquer** au respect des règles de la conduite et de la signalisation, **lutter** contre les comportements irresponsables et dan-

gereux et enfin **instaurer** un climat de sécurité et une conduite apaisée sur nos routes.

Pour la première fois cette année, la Police Municipale de Camaret avec la participation du Conseil Municipal d'enfants a organisé un pro-

gramme sur 2 jours : intervention au centre de loisirs et dans les écoles, réalisation de dessins sur le thème de la courtoisie, Point Police Route et signature d'une charte ;

Une opération qui a remporté un franc succès auprès des Camarétois.



Associations

Cinéval

jeudi 16-avril

14h00 : **Monsieur Ibrahim**
21h00 : **Welcome**

jeudi 30 avril

15h00 : **Chat botté**
18h30 : **Boy A**
21h00 : **Coco**

jeudi 14 mai

21h00 : **OSS 117**

Tarif : 5€ (réduit : 3,50€)
Carte adh. familiale : 8€

Programme sur demande à :
cineval84@free.fr

Évènements

Théâtre

Atelier des répliques

Vendredi 15 mai 20H30 à la salle polyvalente : « **La St Valentin** », pièce interprétée par une troupe de Laudun (comédie).

Thé dansant

avec l'orchestre COCKTAIL.

A la salle polyvalente :

Les jeudis 14 mai et 11 juin
de 14H à 19H.

10€ l'entrée (une collation offerte)
Réservation : 04 90 28 68 27,
06 75 44 28 56, ou 06 50 14 72 04.

Association **C'dan'C** – Cours du
Midi – 84850 Camaret.

Animations Société de lecture

HEURE DU CONTE

Les prochains départs pour un voyage vers le monde des histoires sont programmés les

Mer 08 avril : thème « je mange »

Mer 13 mai : thème « en chantant »

Mer 10 juin : venue d'une conteuse

Le décollage est prévue à 10h...

CERCLE DE LECTURE ET ATELIER D'ECRITURE

Très prochainement, à la bibliothèque de Camaret, deux nouvelles activités vous seront proposées par La Plume Enchantée :

Un cercle de lecture pour aiguiser sa curiosité, échanger, débattre, mieux connaître la littérature et surtout... pour se faire plaisir.

Mardi 26 mai et mardi 23 juin
de 20h00 à 21h30.

Au programme° : 26 mai : lire La Fée Carabine de Daniel Pennac.
23 juin : autour de Le Clézio.

Un atelier d'écriture pour partir sur le chemin de l'écriture avec ses découvertes, ses espoirs, ses surprises... et ses bonheurs.

Merc. 27 mai et merc. 24 juin
de 19h00 à 21h00.

Thème à définir avec les participants.

Ces deux activités seront animées par **Laurent Biscarrat**, actuellement professeur de lettres et animateur d'ateliers d'écriture à Paris.

Tarifs : 10 €. Inscriptions° : bibliothèque de Camaret (04.90.37.82.87). Renseignements° : Laurent Biscarrat (06 37 84 33 18) ou par mail° : laurent.biscarrat@hotmail.fr.

POMME DE TERRE EN FETE

Une grande manifestation sur le thème de la pomme de terre dont voici le détail des réjouissances :

Du 1^{er} au 10 avril 2009 : exposition Viva Patata prêtée par Le Jardin des Plantes (Paris) et les travaux réalisés par les élèves des écoles de Camaret.

Mercredi 01 avril à 18h : inauguration de l'exposition.

Jeudi 02 avril à 18h : projection d'un film avec Cinéavelin « Mon pain quotidien ».

Samedi 04 avril à 15h : dictée

Samedi 04 avril à 20h : conférence proposée par Monsieur Laguna et Damien Brunel.

Mardi 07 avril de 9h à 12h : Cours de cuisine pour adulte proposé par Monsieur Herzog (chef du Mas de la Treille). Inscriptions à la bibliothèque avant le 27 mars.

Mardi 07 et jeudi 09 avril à 17h : Soirées scolaires animées par Ninon et Giroflée.

Mercredi 08 avril à 10h : l'heure du conte

Mercredi 08 avril de 14h à 16h : atelier créatif

Soirée Boris Vian

La soirée organisée le 13 mars dernier par la société de lecture a permis à environ 80 personnes de découvrir l'œuvre de Boris Vian. Des scénettes

accompagnées par un pianiste agrémentaient la présentation. Les participants avouent avoir passé une excellente soirée

Camaret Tennis-club

Samedi 4 avril 20H : Soirée dansante avec tombola à la salle des fêtes.

Lundi 20 au vendredi 24 avril° : stage de l'école de tennis.

Samedi 23 mai au samedi 6 juin° : Tournoi adultes et + de 35 ans sur les courts extérieurs. Finale et remise des prix l'après midi.

Dimanche 14 juin° : Sortie accro branche et baignade à Mor-

moiron avec pique-nique. Départ du club à 10H (à confirmer en fonction de la météo).

Mercredi 24 juin° : 14 à 17H : Fête de l'école de tennis (jeux divers, goûter et remise des passages de balles).

Lundi 6 au vendredi 10 juillet° : Stage de l'école de tennis.

Renseignements en mairie.

<http://www.club.fft.fr/camaret>

Grosse Boule camarétoise

Mme Arrufat, dont le mari travaille aux services techniques, est championne de Vaucluse 4ème division pour la 2ème fois consécutive.

Le championnat s'est déroulé à Sainte-Cécile les vignes et le championnat régional aura lieu à Gap les 2 et 3 mai prochain.

MOTOBALL

Coupe de France 2009 :

Matches ALLER Cadrage Camaret/Voujeaucourt le 14 mars à 16H
¼ finale : 1^{er} mai à 19h30 - ½ finale : le 4 juillet à 20h

Matches RETOUR Cadrage Voujeaucourt/Camaret le 21 mars à 16H
¼ finale : le 6 ou 7 juin à 20H ou 17H - ½ finale : 1^{er} août à 20H, 19H30 ou 17H

Finale le 12 ou 13 septembre dans le sud - Trophée des champions le 10 ou 11 octobre

Championnat Nationale A :

journée	Match ALLER	Date	Heure	journée	Match RETOUR	Date	Heure
1	Camaret / Troyes	Samedi 28 mars	19H	10	Troyes / Camaret	Samedi 23 juin	17H
2	Monteux / Camaret	<i>nc</i>	<i>nc</i>	11	Camaret / Monteux	Dimanche 14 juin	15H
3	Camaret / Bollène	Dimanche 12 avril	15H	12	Bollène / Camaret	Samedi 27 juin	19H
4	Exempt / Camaret	Samedi 18 avril	<i>nc</i>	13	Camaret / Exempt	Samedi 18 juillet	<i>nc</i>
5	Carpentras / Camaret	Samedi 25 avril	19H	14	Camaret / Carpentras	Samedi 25 juillet	20H
6	Camaret / Valréas	Samedi 9 mai	19H	15	Valréas / Camaret	Samedi 8 ou 29 août	19H30
7	Houlgate / Camaret	Samedi 16 mai	20H	16	Camaret / Houlgate	Samedi 5 septembre	20h
8	Voujeaucourt / Camaret	Samedi 23 mai	17H	17	Camaret / Voujeaucourt	Samedi 19 septembre	20H
9	Camaret / Neuville	Samedi 30 mai	18H	18	Neuville / Camaret	Samedi 26 septembre	20H

AS Camaret

Du 27 au 30 avril : stage pour les poussins, benjamins et - de 13 ans au complexe René Roussière.

Judi 21 mai (Ascension) : tournois débutants et benjamins.

Samedi 23 mai : tournoi poussins.

Les jeunes footballeurs de l'équipe Benjamin de l'ASC se sont qualifiés pour les phases finales de l'opération Guérin qui regroupe les 12 meilleures équipes du District Rhône-Durance. Cette phase finale aura lieu le 4 Avril à Orgon. L'équipe féminine enregistre toujours d'excellents résultats et figure parmi les meilleures équipes du District.

Fin mai / début juin : tournoi de foot féminin à 7.

Fin mai / début juin : challenge organisé à la mémoire de Romain Pratali et Robert Itier.

20 et 21 juin : participation des -13 ans et -15 ans au tournoi interrégional de la Grande Motte.

Union des Commerçants Artisans et Viticulteurs

Le dimanche 10 mai 2009, l'UCAV (Union des Commerçants Artisans et Viticulteurs) organise une journée artisanale et viticole au sein du village à partir de 9 heures.

Cette journée aura pour objectif de présenter le savoir faire des différents artisans de notre village ainsi que nos viticulteurs.

Tout au long de la journée seront proposées différentes activités avec une structure gonflable, des promenades à dos de poneys et une animation du cirque Badaboum avec maquillage et atelier d'équilibre.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir nos artisans, nos Viticulteurs et nos commerçants.

Expression des élus de l'opposition municipale

Non communiquée

Enquête INSEE

L'INSEE réalisera du 30 mars au 15 juillet 2009, une enquête emploi par sondage au 2eme trimestre 2009. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est également une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Liste électorale 2009

Etant donné l'augmentation de la population Camarétaise, la commission électorale de la commune de Camaret sur Aigues a décidé de modifier les limites des périmètres des bureaux de vote.

Les habitants qui se trouvent entre la route d'orange et le Chemin de

Piolenc, votaient auparavant au bureau 1. Désormais, ils voteront au bureau 2. Les limites du bureau 3 demeurent inchangées. Les électeurs concernés recevront prochainement une nouvelle carte électorale. La liste générale 2009 a été clôturée et présente un total de 3459 électeurs comprenant 1665

hommes et 1794 femmes. Les tableaux de clôture sont affichés sur le panneau municipal et la nouvelle liste générale peut être consultée en mairie. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au service des élections en mairie.

Deux nouvelles entreprises à Camaret

Par les temps qui courent, les créations d'entreprises sur la commune ne peuvent que soutenir le moral. Ainsi, le **GARAGE DE PROVENCE** a ouvert ses portes le 2 mars dernier, chemin de Piolenc, entre La Poste et Le Cabanon. Avec le **Garage de l'Aurore**, Camaret dispose maintenant de deux garages.

Saluons de même la création d'un nouveau service à la personne : installé avenue Henry Fabre, **Régis MARGERIN** offre un éventail impressionnant de prestations : du bricolage au jardinage, en passant par la maintenance, la livraison des courses, le montage et démontage de meubles ou l'enlèvement des

déchets, entre autres.

Adressons tous nos vœux de réussite à nos entrepreneurs concitoyens.

Garage de Provence – 1 chemin de Piolenc – Tél./Fax : 04 90 35 10 22.

Régis MARGERIN – 14 av. Henri Fabre – 06 74 52 82 06 – rmargerin@msn.com

■ Permanences des élus (sur rendez-vous)

Nom	Fonction	Permanences	Contact
Marlène Thibaud	Maire	Sur rendez-vous	Cabinet du Maire
Michel Paialunga	Maire adjoint	Tous les jours à partir de 17h30	Cabinet du Maire
Laurent Arcuset	Adjoint à l'économie et à la prospective	Le vendredi après midi	Service développement territorial
Jean François Menguy	Adjoint à l'environnement	Le vendredi	Service développement territorial
Véronique Chomel	Adjointe à la jeunesse	Le jeudi	Cabinet du Maire
François Denis	Délégué au sport	Mercredi entre 13h30 et 17h	Cabinet du Maire
Marie Claire Biscarrat	Déléguée à la culture	Lundi matin et jeudi après midi	Cabinet du Maire
Paul Vicich	Délégué à la communication	Le jeudi après midi	Service développement territorial
Yacinthe Scala Thévoz	Déléguée à la vie scolaire	Lundi, mardi, jeudi à partir de 15h30	Cabinet du Maire

Horaires des services administratifs :

Le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h
Le mercredi de 8h à 17h et Le vendredi de 8h à 16h

Attention nouveau

Vente tickets de cantine et étude surveillée :

LUNDI : École les Amandiers°: 8h15 à 8h30, Mairie : 9h à 12h et 13h à 17h
MARDI : École Souleiado de 8h15 à 8h30 ou Mairie : 9h-12h/13h-17h
MERCREDI : Mairie : 8h30-12h
JEUDI : École Mistral de 8h15 à 8h30 - Mairie : 9h-12h/13h-16h
 VENDREDI : Mairie : 8h30-12h/13h30-16h

■ État civil

NAISSANCES

Cloé GESLAIN
née le 2 janvier à Orange

Louise ESCLANGON
née le 2 janvier à Orange

Roméo GARNIER
né le 21 janvier à Orange

Intissar DHIMENE
née le 1^{er} février à Orange

Louis Antoine MOMEN
né le 11 février à Avignon

Lisy FRANTZEN
née le 26 février à Marseille

Sonia EL MAKAOUI
née le 1^{er} Mars à Carpentras

Jade GRAVITO
née le 2 Mars à Avignon

Ethan BRISSEAUT
né le 5 Mars 2009 à Orange

Jonathan DEMACON
né le 5 Mars à Orange

Calvin VIGNAC
né le 6 Mars à Orange

Albin MANAS-BLOT
né le 28 Mars à Carpentras

Chloé CALZAVARA
née le 30 Mars à Orange

MARIAGES

NADAH Nahima et
NADAH Karim
le 3 janvier 2009

BOUTAYEB Karim
et **ATAR Ilaham**
le 28 Mars 2009

DECES

AMBROGI Roland
le 8 JANVIER 2009 à Jonquières

ELEGANCZYK Henri
le 20 JANVIER 2009 à Camaret

OLIVA Emilio
le 19 janvier à Orange

REYDET Andréa
le janvier 2009 à Avignon

PEREZ Antoine
le 25 janvier 2009 à Orange

Andrée BADIE
épouse **CRIMETZ**
le 3 février à l'âge de 91 ans

RAUT Georges
le 26 février à l'âge de 74 ans

DIAZ Dominique
le 28 février à l'âge de 49 ans

EYSERT René
le 9 Mars à Camaret

DESGRANGES Jean-Yves
le 30 Mars à Camaret

CCAS	mardi de 13h à 17 et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Assistante sociale	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi après midi du mois, sur RDV (Tel. 04.90.11.55.00)
Pôle insertion (Vaison) <i>Contrat insertion allocataires RMI</i>	Mardi après midi de 14h à 17h
Mission locale	Jeudi matin de 9h à 12h et mardi matin de 9h à 12h
CAUE Architecte Conseil	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h
Conciliateur de justice	3 ^{ème} merc. du mois de 14h à 17h
Syndicat Mayres, Alcyon, Sier	Mercredi matin
Chargé de mission BA115	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi de chaque mois de 16h à 17h

■ Agenda

Samedi 11 avril : « chasse à l'œuf », grand jeu de piste dans le village (une surprise vous attend) organisé par le centre de loisirs et l'amicale laïque. Rendez-vous à 10H place St andéol. Toutes les équipes doivent être accompagnées d'un adulte. Apéritif offert à la fin du jeu.

1er mai : Balade & pique-nique tiré du sac aux jardins de l'Aygues. Apéritif offert, concours de boules et jeu de pistes pour

les plus jeunes. Rendez-vous à 9H devant la mairie. Venez nombreux partager ce moment convivial.

Samedi 16 mai à 20H : soirée antillaise à la salle polyvalente, avec John OZILA et ses danseuses + DJ. Apéritif antillais offert par la municipalité – Repas antillais : 22€ (gratuit pour les moins de 12 ans). Réservation en mairie du 4 au 14 mai.

Ramassage des déchets : Ordures ménagères : les lundi et jeudi **Sacs jaunes** : les mercredi (sortez vos sacs le mardi soir)

Publication éditée par la Mairie de Camaret-sur-aigues, cours du Midi, 84850 Camaret-sur-Aigues. Téléphone : 04 90 37 22 60. Télécopie : 04 90 37 72 33. Courriel : mairie-de-camaret-sur-aygues@wanadoo.fr. Directrice de publication : Marlène Thibaud. Maquette réalisée par le Service Communication (courriel : developpement@camaret.org). Diffusion : 2000 exemplaires. Crédit photos : Joëlle Martin.